

Intro de mon DM de Français-Philo

Le XX^e siècle était le siècle des totalitarismes. Peu importent leurs idéologies, tous reposaient sur l'idée d'unification des individus en une masse populaire uniforme, prétendant rendre au peuple son autonomie collective. Par exemple, le régime nazi croyait à l'émergence d'une *Volksgemeinschaft*, c'est-à-dire de la communauté du peuple vue comme un seul corps dont les individus sont les membres, brisant toute possibilité d'autonomie individuelle. [...] [Cet exemple semble] nous enseigner que l'autonomie d'une société en tant que groupe structuré, parfois supposé uniforme, n'est pas la réunion de l'autonomie des individus qui la composent.

Pour autant, dans *Parcours*, les cahiers du GREP Midi-Pyrénées n^{os} 15-16, le philosophe Cornelius Castoriadis a écrit en septembre 1997 : « Une société autonome ne peut être formée que par des individus autonomes. Et des individus autonomes ne peuvent exister vraiment que dans une société autonomes. » Dans ce couple de phrases relié par la conjonction copulative « et », le philosophe énonce deux propositions faisant intervenir le prédicat « être autonome », sous la forme de l'adjectif épithète « autonome », qui est ici évalué en les noms communs « individu » et « société ». Dégageons d'abord le sens de ces termes. L'autonomie des individus est la capacité à agir et prendre des décisions sans le contrôle et la supervision d'agents externes. [...] La notion d'autonomie peut être librement appliquée à un individu ou à un groupe, comme la société qui est une collection organisée d'individus selon un ensemble de lois, de rites et une culture communes, alors que l'individu est par définition l'unité atomique indivisible de la société.

La première proposition de Castoriadis affirme que l'autonomie des individus est une condition nécessaire pour que la société soit autonome. En écrivant « Une société autonome ne peut être formée que par des individus autonomes » au présent gnomique, l'adverbe restrictif « que » suggère la nécessité de la quantification universelle du prédicat « être autonome » sur l'ensemble des individus composant la société. Castoriadis énonce alors ici une relation totale et universelle entre la société et ses membres dans le cas où la société est autonome. Dans la seconde proposition, le philosophe énonce une réciproque pour achever le chiasme : « Et des individus autonomes ne peuvent vraiment exister que dans une société autonome » Aussi faut-il comprendre que Castoriadis affirme que l'autonomie de la société est une condition nécessaire et suffisante à l'autonomie des individus. Cependant, l'adverbe « vraiment » vient modaliser la seconde proposition par rapport à la première qui est quantifiée sans réserve. On peut donc comprendre

que selon Castoriadis, l'existence d'individus autonomes dans une société hétéronome est physiquement possible, mais qu'une telle existence serait nécessairement fausse, ce qui signifierait que l'individu aurait peut-être un rôle social amoindri ou subirait une forme d'aliénation. Ainsi, malgré la structure de chiasme de la citation, Castoriadis semble indiquer une asymétrie dans les relations logiques entre autonomie de la société et autonomie de l'individu : s'il n'y a pas de société autonome sans individu autonome, il peut y avoir des individus autonomes dans une société hétéronome.

Cependant, on peut également défendre que les sociétés qui tiennent ensemble par la force ou par simple défense des traditions sont collectivement autonomes mais exercent des forces de pression telles sur leurs individus que les individus les plus faibles en perdent leur autonomie, tandis que les autres sont exclus. On peut en effet arguer que la recherche absolue d'une autonomie communautaire peut entraîner une intensification de l'isolement des individus des autres communautés puis briser l'autonomie individuelle. L'établissement de la communauté ne devrait-il pas avant tout reposer sur des principes forts garantissant la liberté des individus ? Cela permettrait de s'assurer que l'acquisition d'une autonomie collective soit accompagnée de l'acquisition d'autonomies individuelles envisageables sur le temps long.

Ainsi, **peut-on réellement affirmer qu'il y ait un parfait accord entre autonomie individuelle et collective, alors que l'autonomie collective est un prétexte courant pour briser certaines formes d'autonomie individuelle ?** Nous verrons qu'en effet, puisque la communauté est un ensemble d'individu, il doit y avoir un accord entre autonomie individuelle et collective. Cependant, nous verrons que cet accord peut être brisé par le mépris de l'autonomie individuelle au profit de l'autonomie collective à l'aide de méthodes coercitives et dans des situations exceptionnelles. Finalement nous verrons que la recherche effective de stabilité et d'un accord entre autonomie individuelle et collective requiert l'application de principes démocratiques.